

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

Le président de l'Université Marie et Louis Pasteur,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° *non renseigné* du 13/06/2025 parue au BOESR n° 28 du 10/07/2025, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2026;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 16/12/2025 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4814, en Histoire - géographie, de la composante IUT Nord Franche-Comté est mise en place au titre du recrutement 2026 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	AGBOSSOU	IGOR	MCF	24
Mme	BELLIL	ANISSA	MCF	24
Mme	BOUKABOUB	SOURAIA	CERTIFIE	H8010
Mme	HARDY-MASSARD	SANDRINE	MCF	16
Mme	LEPILLER	VALERIE	MCF	60

M.	MARKEZIC	DAVID	AGREGE	H8010
Mme	MARPAUX	ISABELLE	CERTIFIE	H0202
M.	PIERREL	JOHN-POL	AGREGE	H1100

Article 3 : Monsieur le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 08/04/2026

Le président de l'université,



Université Marie et Louis Pasteur
 1 rue Claude Goudimel
 25030 Besançon cedex
 Tél. : 03 81 66 66 66 – www.umlp.fr